



## RÉPERTOIRE DES TRAITEMENTS DE SEMENCES HOMOLOGUÉS EN GRANDES CULTURES CONTRE LES MALADIES ET LES INSECTES EN 2009 (Mise à jour partielle – Juillet 2010)

Ce bulletin d'information est une vitrine permettant d'avoir accès à la liste des produits homologués pour le traitement des semences contre les maladies et les insectes pour chacune des cultures. Pour accéder à ces tableaux de données, cliquez sur le nom de la culture de la liste qui suit :

CULTURES	Traitements		Remarques
	Fongicides	Insecticides	
<a href="#">Avoine</a>	√	√	
<a href="#">Blé</a>	√	√	Blé de printemps et d'automne
<a href="#">Canola</a>	√	√	
<a href="#">Graminées fourragères</a>	√		
<a href="#">Haricot sec</a>	√	√	Pour plus d'information sur l'efficacité des traitements de semences contre l'antracnose, veuillez cliquer sur le lien suivant : <a href="http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02gc09.pdf">http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02gc09.pdf</a>
<a href="#">Lotier</a>	√		
<a href="#">Luzerne</a>	√		
<a href="#">Maïs grain et fourrager</a>	√	√	
<a href="#">Millet</a>	√		Millet commun et perlé
<a href="#">Orge</a>	√	√	
<a href="#">Pois sec</a>	√	√	
<a href="#">Sarrasin</a>	√		
<a href="#">Seigle</a>	√		
<a href="#">Soya</a>	√	√	
<a href="#">Tournesol</a>	√		
<a href="#">Trèfle</a>	√		
<a href="#">Triticale</a>	√		
<a href="#">Vesce</a>	√		

## Objectifs du répertoire

Les tableaux de ce répertoire contiennent plusieurs renseignements qui peuvent aider à comparer l'efficacité des produits homologués pour le traitement des semences.

## Fongicides homologués

Les tableaux sur les fongicides fournissent certains renseignements sur l'efficacité relative des produits homologués contre chacun des pathogènes associés à certaines maladies. Il faut toutefois une bonne connaissance des conditions qui favorisent le développement de ces pathogènes et de ces organismes qui sont habituellement responsables des problèmes rencontrés dans un champ pour faire un choix éclairé. Toutefois, certains organismes contribuent généralement davantage que d'autres aux maladies dans certaines régions.

Par exemple, la pourriture des semences, la fonte des semis et le piétin brun causés par *Pythium* sont des maladies que l'on retrouve surtout dans les **sols lourds et argileux**. Plusieurs produits homologués contre la fonte des semis ne précisent pas les organismes pathogènes qu'ils contrôlent. Il faut donc faire attention, puisque certains de ces produits sont inefficaces contre les infections causées par *Pythium*. Pour obtenir une bonne protection contre cette maladie dans les sols argileux, il pourrait être judicieux de traiter les semences avec les fongicides qui contiennent du Métalaxyl ou du Métalaxyl-M, car ces matières actives sont présentement les seules dont l'efficacité contre *Pythium* est incontestée.

## Insecticides homologués

Dans le cas des produits insecticides, les tableaux fournissent les taux d'application homologués. Il est souvent nécessaire de connaître la dose utilisée pour savoir si les traitements offrent une protection adéquate contre certains insectes. Malgré que ce ne soit pas toujours le cas, les doses utilisées avec certains traitements de semences effectués en usine sont clairement identifiées.

Par exemple, les semences de maïs traitées au Poncho 250 contiennent 250 mg de Clothianidine par grain. Cette dose offre une protection suffisante pour un risque faible à moyen d'infestation par la mouche des semis et le ver fil-de-fer. Toutefois, il est nécessaire d'utiliser des semences traitées avec la dose recommandée de 500 mg par grain (PONCHO 500) si les semis sont effectués dans des champs qui comportent des risques de dommages élevés. Par exemple :

- Mouche des semis : les risques sont considérés élevés surtout pour les semis hâtifs réalisés dans les sols riches en matière organique en décomposition (incorporation récente de fumier ou d'engrais verts). Des infestations importantes sont aussi parfois observées dans les champs avec semis direct.
- Vers fil-de-fer : les risques sont considérés élevés surtout pour les semis effectués sur un retour de prairie, de céréales à paille ou dans des champs qui ont déjà un historique récent de dommages, car la larve de cet insecte vit plusieurs années dans le sol.

## Liste de l'information retrouvée pour chaque culture

1. Liste des produits homologués.
2. Matières actives contenues dans chacun des produits.
3. Groupe de résistance des matières actives (fongiques ou insecticides selon cas).
4. Liste des maladies ou des ravageurs contrôlés ou réprimés.
5. Nature de l'homologation accordée selon la dose utilisée (contrôle, répression ou contrôle temporaire).



6. Méthode d'application (traitement autorisé à la ferme ou en usine seulement avec de l'équipement spécialisé).
7. Efficacité des produits homologués reconnue pour certaines cultures (lorsque l'efficacité reconnue des produits est différente de celle prévue sur l'étiquette).
8. Taux d'application homologué (insecticides).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : [Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 12 – grandes cultures – 20 juillet 2010*

